

RAPPORT ANNUEL
Conseil d'établissement

2022-2023

Attentif et concentré
pour le plaisir d'apprendre



INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

En vertu des articles 82 et 110.4 de la Loi sur l’instruction publique (LIP), le rapport annuel (RA) du conseil d’établissement dresse le bilan de ses activités en présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités.

Conformément à l’article 457.6 de la LIP, le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le RA d’un conseil d’établissement ainsi que la forme de ce rapport. Les établissements visés doivent utiliser le présent gabarit.

En vertu de l’article 82 de la LIP, le conseil d’établissement transmet une copie de son RA au centre de services scolaire.

Présentation à la population

Conformément à l’article 83 de la LIP, le conseil d’établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que sert l’école des services qu’elle offre et leur rend compte de leur qualité. Il est suggéré de déposer le rapport annuel sur la page Web de l’établissement.

Notes pour la rédaction

Les notes destinées à la personne responsable de la rédaction sont écrites en vert et en italique. Elles sont à supprimer au moment voulu. Les phrases débutant par un verbe à l’infinitif représentent des éléments prescrits dans le Règlement sur les renseignements que doit contenir le rapport annuel d’un conseil d’établissement.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE du conseil d'établissement

Au nom des membres du conseil d'établissement scolaire des écoles de Cacouna et Saint Arsène, je suis heureuse de vous présenter le rapport annuel de nos activités pour l'année scolaire 2022-2023.

Le présent document a pour but de vous présenter les membres du conseil d'établissement, de tracer le bilan des activités et de relater les décisions prises par le conseil.

Le conseil d'établissement est une équipe dynamique qui a un impact sur les orientations de l'école, qui échange en tenant compte des opinions et des points de vue de tous afin de prendre les meilleures décisions pour le bien-être de tous les élèves et pour le développement du milieu scolaire. Nous gardons toujours en tête de fournir une belle qualité de vie scolaire à nos enfants lors de la prise des décisions.

Cette année, malgré les défis auxquels les équipes-école ont été confrontés, ils ont maintenu les efforts nécessaires pour offrir un enseignement remarquable et des activités enrichissantes à nos enfants. Avec la baisse de la clientèle pour les années à venir, ils sont conscients des enjeux que ça représente et sont déterminés à faire les ajustements nécessaires pour maintenir la qualité des services dans nos écoles.

Une chose qui est indéniable, c'est que nous avons tous à cœur l'éducation de nos enfants que ce soit le corps professoral, les employés professionnels et de soutien, les équipes des services de garde scolaire et vous, chers parents.

Après 7 ans d'implication dans le conseil d'établissement, je tire ma révérence et ce, avec reconnaissance et gratitude envers l'ensemble du personnel enseignant, professionnel et de soutien qui accompagne nos jeunes au quotidien.

Aussi, je tiens à remercier tous les membres du conseil d'établissement. Merci pour votre engagement, votre dévouement et votre contribution pour les enfants de nos deux belles écoles.

Ensemble, vous contribuez à façonner les futurs leaders de notre communauté.

Bon été et bonne continuité


Valérie Beaulieu

**« Lorsque vous êtes entouré de personnes qui partagent un engagement
passionné autour d'un objectif commun, tout est possible »**

- Howard Schultz

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement	5
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	5
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	5
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	5
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	6
2.3 Résultats obtenus.....	8
Annexes	9

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Insérer la liste des membres en précisant, pour chacun d'eux, le poste occupé et la durée écoulée du mandat.

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Valérie Beaulieu	Présidente (mandat 2 ans se terminant juin 2023)
Stéphanie Pelletier	Vice-présidente (mandat 2 ans se terminant juin 2023)
Hélène Dubé	Représentante parent (mandat 2 ans se terminant juin 2024) et représentante pour le comité de parent (mandat 1 an se terminant en juin 2023)
Sabine Beaulieu-Provencher	Représentante parent (mandat 2 ans se terminant juin 2023) et représentante substitut pour le comité de parent (mandat 1 an se terminant en juin 2023)
Vanessa Larouche	Représentante parent (mandat 2 ans se terminant juin 2024)
Jessica Poirier	Substitue représentante parent (mandat 1 an se terminant juin 2023)
Meghan Vézier	Représentante de la communauté (mandat 1 an se terminant juin 2023)
Sabrina Thériault	Représentante école Cacouna (mandat 1 an se terminant juin 2023)
Sophie Gagnon	Représentante école Saint-Arsene (mandat 1 an se terminant juin 2023)
Jessica Fortier	Représentante 2 écoles (mandat 1 an se terminant juin 2023)
Sylvie Bouchard	Représentante du personnel de soutien (mandat 1 an se terminant juin 2023)
Frédérique Grenier-Tardif	Représentante professionnel (mandat 1 an se terminant juin 2023)
Marie-Pier Dubé	Secrétaire du C.É. (sans droit de vote)
Yves Ouellet	Direction (sans droit de vote)

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année)	Type de séance préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
26 septembre 2022	Ordinaire
07 novembre 2022	Ordinaire
12 décembre 2022	Ordinaire
06 février 2023	Ordinaire
20 mars 2023	Ordinaire
24 avril 2023	Annulée
29 mai 2023	Ordinaire
12 juin 2023	Ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Remplir le tableau des activités réalisées et des décisions prises en application de la LIP, principalement celles liées aux pouvoirs généraux attribués à un conseil d'établissement ainsi que celles liées aux services éducatifs, aux services extrascolaires et aux ressources matérielles et financières. Ajouter des commentaires s'il y a lieu.

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	7 nov. 2022	Début de l'actualisation en mai 2023	Révision de celui-ci pour 2024-2025
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	12 déc. 2022	Déposé sur le site de l'école	Bilan de celui-ci en juin 2023
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	7 nov. 2022 12 déc. 2022 20 mars 2023	Approuvé et la prochaine année nous allons valider pour ajouter l'utilisation du TEAM pour faciliter certaines rencontres Protocole de gestion de crise	Le ministère va présenter son orientation pour débiter 2022-2023
Approbation des contributions financières exigées	29 mai 2023	Retour régulièrement	En 2023-2024, notre CSS va produire un document pour uniformiser la présentation
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	29 mai 2023	Adopté	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	29 mai 2023	Adopté	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	24 avril 2023 29 mai 2023	Fermeture durant la semaine de relâche et ouverture 2023-2024 le 28 août. Discussions sur le service de repas chauds	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire	—		
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)	20 mars 2023	Représentante nommée sur le comité du projet parc école de la municipalité de St-Arsène	
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	20 mars 2023	Approuvé	
Consultation sur les critères de sélection de la direction	—		
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	26 sept. 2022 12 juin 2023	Assemblée générale Rédaction du rapport annuel	Un calendrier mensuel est produite en collaboration avec la direction d'école
Transmission de documents à l'intention des parents	Septembre 2022	Envoi du code de vie Diverses publications sur les pages Facebook des deux écoles	
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	6 février 2023	Approuvé	

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	29 mai 2023	Adopté	Avec possibilité d'ajustement en août puisque nous aurons plusieurs nouveaux enseignants pour débiter la prochaine année scolaire.
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études	—		
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	—	Statu quo 2021-2022	Révision prévue en 2023-2024
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	6 fév. 2023	Statu quo puisque nos élèves ont un excellent taux de réussite dans l'ensemble des matières	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	À chacune des rencontres		
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)	—		
Consultation des parents	—		
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	12 juin 2023	Présentation des résultats et du bilan du sondage réalisé avec les élèves en lien avec le climat scolaire	
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	7 nov. 2022	Soccer et basket	
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	Sept. 2022	M. Robillard pour soutenir nos interventions bienveillantes.	
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	6 fév. 2023		
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	6 fév. 2023	Ventes des sapins Association des personnes âgées	
Adoption du budget annuel de l'établissement	12 juin 2023		
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			
Sortie pour nos finissants	29 mai 2023	En collaboration avec les artistes à la Pointe sèche pour faire la boucle de notre projet éducatif.	
Conférence « Comment aider mon enfant en complicité avec l'école » de M. Marius Bourgeois	11 octobre 2022	Invitation à tous les parents de nos deux écoles en collaboration avec une autre école du CSS	

2.3 Résultats obtenus

Grands thèmes ayant fait l'objet de discussion et/ou de décisions par le Conseil D'établissement

- ✓ *Adoption du budget annuel et suivi des mesures ;*
- ✓ *Modalités du régime pédagogique :*
 - *Nombre de jours de classe pendant l'année;*
 - *Liste des matières obligatoires et répartition de la grille-matières;*
 - *Bulletin scolaire;*
 - *Services complémentaires offerts aux élèves ;*
 - *Utilisation des locaux;*
- ✓ *Activités éducatives, culturelles et sportives;*
- ✓ *Les dérangements pédagogiques;*
- ✓ *Les règles de régie interne du C.É.;*
- ✓ *Le code de vie de l'école et le code blanc lors d'intervention (protocole gestion de crise);*
- ✓ *Moyens en place pour soutenir la réussite des élèves;*
- ✓ *Analyse des coûts du matériel demandé aux parents;*
- ✓ *Plan de lutte contre l'intimidation et la violence;*
- ✓ *Entente et projets entre la direction d'école et les municipalités (location des locaux, activités parascolaires, parc école, autres)*

Annexes

Ajouter une ou plusieurs annexes contenant tout document que le conseil d'établissement juge pertinent pour compléter l'information de son RA.